

SEANCE DU 18 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN D'AULPS, dûment convoqué s'est réuni, salle des Fêtes, sous la présidence de William CHALENÇON, Maire.

Date de convocation : 13 janvier 2021

PRÉSENTS : Estelle COUDERT, Marie-Laure GREVAT, Vincent FREMONT, André JORDAN, Rébecca VERMANT, Sylviane COTTET DUMOULIN, Catherine VULLIEZ, Catherine CULLAZ, Kévin DELALE, Laurent MUDRY, François MITHIEUX, Françoise JOCHUM, Yves DELALE et Sophie COTTET.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Vincent FREMONT

Le compte rendu du Conseil municipal du 7 décembre 2020 est approuvé par les élus.

TARIFS DE LA CANTINE

Le Maire propose aux conseillers d'ajouter une délibération, non inscrite à l'ordre du jour, car l'information a été transmise par le Collège après l'envoi de la convocation. Les élus, valident, à l'unanimité, l'ajout de ce point à la séance.

Le Département a appliqué une hausse de 1% des tarifs de la cantine au collège. Le Maire explique que le Conseil doit délibérer sur cette augmentation. Il rappelle qu'à ce jour, le tarif journalier est 5€ : 4,06€ le repas + 0,94€ la surveillance. Le Maire propose de fixer le tarif journalier à 5,10 € : 4,10€ le repas (nouveau tarif du Département) + 1€ la surveillance.

Après discussion, les élus votent, à l'unanimité, le tarif de 5,10€ le repas comme exposé ci-dessus.

NOMINATION DE CATHERINE CULLAZ AU CONSEIL MUNICIPAL – DEMISSION DE SOPHIE JUSTICE

Le Maire informe les élus de la démission de Sophie JUSTICE du Conseil municipal, suite à son déménagement. Sophie JUSTICE a tenu à préciser qu'elle avait apprécié le travail de collaboration entre élus et qu'elle restait à la disposition du Conseil pour des dossiers sur lesquels elle pouvait aider.

Le Maire souhaite la bienvenue à Catherine CULLAZ.

Le tableau du Conseil municipal sera donc mis à jour et diffusé par le secrétariat.

COMMISSIONS MUNICIPALES ET COMITES CONSULTATIFS

Le Maire invite Catherine CULLAZ à intégrer les commissions municipales et les comités consultatifs. Catherine CULLAZ rejoint la commission agriculture, alpages et forêts, le comité scolaire, jeunesse et sports, la commission d'appel d'offres et le comité des remontées mécaniques.

Françoise JOCHUM rejoint la commission communication, développement, association et tourisme.

La liste des commissions municipales et des comités consultatifs sera mise à jour et diffusée par le secrétariat.

LABEL ECOLES NUMERIQUES 2020 – DOSSIER DE SUBVENTION EQUIPEMENTS NUMERIQUES

Le Maire informe les élus que le projet d'équipements numériques de l'école a été sélectionné dans le cadre de l'appel à projets « Label Ecoles numériques 2020 ».

Par conséquent, les équipements numériques dont 2 vidéoprojecteurs, 3 robots Thymio Wireless, 2 bundles robots pour réaliser de la programmation, les souris, casques audio et haut-parleurs... seront financés à 50% par le Ministère de l'Education Nationale et 50% par la Commune.

Le coût des équipements du projet est de 4 437€ dont 2 219€ de subvention du Ministère de l'Education Nationale. Le Maire invite les élus à se prononcer sur l'achat de ces équipements pour l'école.

Les élus valident, à l'unanimité, le projet d'équipements numériques et son financement à hauteur de 50% par l'Etat. Le reste à charge de la Commune sera inscrit au budget 2021.

ABRIS BUS – DOSSIER DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION

Le Maire informe les élus que la Région Auvergne-Rhône-Alpes propose aux Communes de fournir et d'installer des abris bus sur des arrêts de lignes de transport régulières. La Commune prend alors, si besoin, à sa charge la réalisation d'une dalle béton.

Après discussion avec la Communauté de Communes, le Maire propose d'installer 2 abris bus aux emplacements suivants : le 1^{er} face au cimetière et le 2^{ème} devant l'Office de Tourisme. Le Maire ajoute que la Région propose 3 choix d'abri bus.

Après présentation des modèles, les élus décident de retenir le modèle n°3 en forme de chalet en bois pour le cimetière et le modèle n°2 en bois plus classique à l'Office de Tourisme.

ECHANGE DE TERRAINS ENTRE LA COMMUNE ET M. COTTET PUINEL

Le Maire informe les élus de la proposition de M. Jean-François COTTET PUINEL à Plan Milieu. Ce dernier propose d'échanger les parcelles communales cadastrées section AE numéros 248 et 251 contre la création d'un parking public goudronné de 5 places de stationnement, les travaux seront à la charge de M. COTTET PUINEL.

Après discussion, les élus proposent que les frais de géomètre et de notaires soient partagés entre la Commune et M. COTTET PUINEL. Un courrier sera adressé à M. COTTET PUINEL pour l'informer de cette décision.

PROJET DE PARKING A BELLECOMBE – DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE

Le Maire explique que des propriétaires de maison à Bellecombe souhaitent agrandir le stationnement actuel de 2 à 4 places. Certains ayant déjà engagé des frais lors du terrassement pour les 2 places de stationnement, ils proposent à la Commune de participer à la moitié des travaux d'agrandissement, à hauteur de 7 500€, et de bénéficier d'un acte de servitude de droit de stationnement.

Après discussion, les élus votent, à l'unanimité, contre la participation financière de la Commune à l'agrandissement des places de stationnement existantes.

PROJET DE PARKING A LA STATION

Le Maire explique qu'une vente d'un terrain à la Terche est envisagée et dans ce cadre, une demande de levée de l'emplacement réservé a été transmise en mairie. Cet emplacement réservé offre à la Commune la possibilité de réaliser un parking.

Le Maire a demandé au maître d'œuvre CNA d'étudier la faisabilité d'un parking sur les parcelles concernées. Un aménagement de 70 places de stationnement est réalisable. Le Maire demande aux élus s'ils veulent lever la réserve sur ces parcelles.

Il propose de se positionner sur la préemption des terrains lorsque la DIA, déclaration d'intention d'aliéner, sera déposée en mairie. L'achat éventuel des parcelles pourrait être envisagé via l'EPF, Etablissement Public Foncier.

Les élus votent, à l'unanimité, le refus de levée de l'emplacement réservé sur les parcelles G952, 1082, 1803, 1084, 1085, 1086 et 1087.

CREATION D'UNE REGIE COMMUNALE POUR LA CANTINE ET LA GARDERIE

Le Maire explique que le fonctionnement actuel de la réservation de la cantine et de la garderie présente des inconvénients pour les parents et pour le secrétariat.

Une réflexion a été menée et le prestataire du logiciel actuel propose une solution qui permettra plus de souplesse aux parents tout en garantissant le paiement des factures à la Commune. Il s'agit d'un paiement au moment de la réservation qui peut alors être mensuelle, trimestrielle voire annuelle.

Pour ce faire, le Maire explique que le Conseil doit valider la création d'une régie communale d'avance et de recettes. Il précise que le règlement intérieur devra être retravaillé par la Comité scolaire, jeunesse et sports afin d'intégrer ce nouveau système de paiement en ligne et les modalités qui en découlent.

Le Maire ajoute que ce nouveau système évitera les impayés mais la Mairie devra toujours gérer l'accueil d'enfants non-inscrits le jour J.

Le Maire propose de nommer Claudine MICHAUD, régisseur titulaire et Christel SCIARDIS, suppléante.

Après discussion, les élus valident, à l'unanimité, la création d'une régie communale pour la cantine et la garderie.

BAIL DE LOCATION DE L'APPARTEMENT DE LA TRESORERIE

Le Maire confirme aux élus que la DGFIP, Direction Générale des Finances Publiques, met fin au bail de l'appartement situé au 1772 Route des Grandes Alpes. L'appartement était loué par la DGFIP pour le trésorier. Depuis le 1^{er} janvier 2021, la nouvelle trésorière est Mme Yolande MOUGENOT de la trésorerie de Thonon, elle n'a donc pas vocation à disposer de ce logement.

Le Maire rappelle que Mme Violette ANTRICH occupe l'appartement depuis le 1^{er} septembre 2020 en tant qu'ancienne trésorière. Son logement n'étant plus pris en charge par la DGFIP depuis le 1^{er} janvier 2021, elle a demandé au Maire de signer un bail de location avec la Commune.

Le Maire invite les élus à délibérer sur les conditions de location. Après discussion, les élus votent à l'unanimité, les conditions suivantes : contrat d'1 an à compter du 1^{er} janvier 2021, reconductible sur simple demande 2 mois avant la date butoir, préavis de 3 mois, montant mensuel du loyer hors charges : 807 € (montant de loyer en 2020), caution de 1 mois.

DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES CREDITS D'INVESTISSEMENT

Le Maire explique aux élus qu'en attendant le vote du budget primitif 2021, il est autorisé à dépenser les crédits de fonctionnement, dans la limite des crédits votés en 2020.

Quant aux dépenses d'investissements, le Maire explique qu'il existe 2 possibilités : les restes à réaliser, qui seront appliqués pour les chantiers d'assainissement comme Essert la Pierre et le Vernay Bron et pour les autres dépenses, le Conseil doit autoriser le mandatement des dépenses dans la limite du quart des crédits ouverts en 2020. Le Maire précise qu'il s'agit de payer les fournisseurs dont les prestations ont été réalisées mais qui n'ont pas été payées en raison du calendrier qui enchaîne la clôture des budgets 2020 et le changement de trésorerie. Cette année, à titre exceptionnel, les paiements ne pourront pas être réalisés avant la date du 27 janvier.

Les élus votent, à l'unanimité, l'autorisation par délibération de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2020.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION D'URBANISME

La commission s'est réunie les lundi 14 décembre 2020 et mercredi 8 janvier 2021.

IDENTIFICATION		SECTION NUMERO	ZONE PLU	ZONE PPR	AVIS
NUMERO	MO/PC07423819B0017M01	E 101			Favorable sous conditions : balcon : lames verticales escalier : à déplacer
RECU LE	23/12/2020				
NOM	ADAMEC Abel				
LIEU	Chemin de la Chapelle				
OBJET	Modif ouvertures				
NUMERO	PC07423820B0027	C 1787	Ui/N	bleue 158N	p/taxes, titres
RECU LE	23/12/2020				
NOM	BAKER Katherine				
LIEU	1358 route de Bellecombe				
OBJET	grange en habitation, abri voiture, mazot en habitation				Avis favorable
NUMERO	PC07423820B0028	AI 434	U	bleue 52A rouge 59X	p/taxes, titres
RECU LE	28/12/2020				
NOM	BERTHOLLIER Aurélie				
LIEU	561 route de la Moussière				
OBJET	Rénov/extensin garage avec changement destination				Avis défavorable → PC valant division Véranda : aspect esthétique
NUMERO	PC07423820B0029	F 944	N/A		Avis favorable
RECU LE	28/12/2020				
NOM	COMMUNE				
LIEU	Graydon				
OBJET	Réservoir captage bois du Nant				

IDENTIFICATION		SECTION NUMERO	ZONE PLU	ZONE PPR	AVIS
NUMERO	PC07423820B0023	E 2365	UA	bleue 139B	p/taxes
RECU LE	30/11/2020	E 177			Bâti patrimonial
NOM	BRESSOLES Antoine				
LIEU	110 route du Plan de Lesse				
OBJET	Surélévation toiture+ croupe, extension bâtiment, réaménagement intérieur, démolition grenier et remise				Avis favorable
NUMERO	PC07423820B0024	F 815	NS	non étudié	p/taxes
RECU LE	30/11/2020				Avis favorable sous condition demande pièces complémentaires (collecte déchets, chauffage, eau; spanc, défense incendie)
NOM	BONAN/HISEMAN				
LIEU	Grande Terche				
OBJET	Cabanes				
NUMERO	PC07423820B0025	AH 391	U	bleue 60A	p/taxes
RECU LE	30/11/2020				Droit banchement eau
NOM	ROUX Christophe				
LIEU	272 route des Martinets				
OBJET	Aménagement habitation en 2 appartements				Avis favorable
NUMERO	PD07423820B0002	AE 331	Ub	blanche	Trame végétale
RECU LE	11/11/2020	AE 333		bleue 67L	
NOM	SEMCODA			rouge 58Y	
LIEU	2230 route des Grandes Alpes				
OBJET	Démolition 52 logements				Avis favorable
NUMERO	MO/PC07423817B0010M01				
RECU LE	11/12/2020				
NOM	SEMCODA				
LIEU	2230 route des Grandes Alpes				
OBJET	Transfo en logements en accession et PSLA Modif surfaces taxables, déplacement orientation bâtiment				Avis favorable

IDENTIFICATION		SECTION NUMERO	ZONE PLU	ZONE PPR	AVIS
NUMERO	PC07423820B0026	H 679	U/A	bleues	p/taxes, numérotation, titres
RECU LE	14/12/2020			48A et 49F	
NOM	DUBOIS Jean Marc				
LIEU	Route du Jurdil				
OBJET	Maison de 2 logements				Avis favorable

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLU	ZONE PPR	AVIS
NUMERO	DP07423820B0042	E 2288	UA	bleue 138A	Bâti patrimonial
RECU LE	21/12/2020				Création surface taxable ?
NOM	BARBE Cyril				
LIEU	47 route de la Chapelle				
OBJET	2 fenêtres				Avis défavorable : PC

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLU	ZONE PPR	AVIS
NUMERO	DP07423820B0041	AE 306	Ub	bleue 66B	linéaire commercial
RECU LE	11/12/2020				Avis favorable
NOM	JACQUES SERMET William				
LIEU	2143 route des Grandes Alpes				
OBJET	Panneaux photovoltaïques				

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLU	ZONE PPR	AVIS
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423820B0160 17/12/20 NOVALPS Cu de simple information 181 impasse de la Grotte	C 1702 C 1703 C 1708 C 2623	Ui/N	bleue 158N rouge 95Y	Fait le 04/01
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423820B0161 17/12/20 NOVALPS Cu de simple information 182 impasse de la Grotte	C 1712 C 1715 C 2818 C 2826	Ui/N	bleue 158N rouge 95Y	Fait le 04/01
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423820B0162 17/12/2020 NOVALPS Cu de simple information 1866 route de la Moussière	G 1034 G 1035	U	bleue 52A blanche	Fait le 04/01
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423820B0163 17/12/2020 NOVALPS Cu de simple information 1866 route de la Moussière	G 1033 G 1035	U/A	bleue 52A blanche	Fait le 04/01
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423820B0164 23/12/2020 NOVALPS Cu de simple information 28 impasse de la Grande Terche	G 876-1058 1060-1062 1064-1066 1068-1071	UT	bleue 52A	Fait le 04/01

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLU	ZONE PPR	AVIS
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423820B0165 28/12/20 COTTET PUINEL 2 chalets et 3 à 4 unités en ban Plan du Milieu	AE 249-250 430-247 424-244 243-248 251	U	bleues 6B et 64A	Avis: favorable matérialiser les 5 places + goudronnage
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423820B0166 28/12/20 NOVALPS Cu de simple information 28 impasse de la Grande Terche	G 876-1058 1060-1062 1064-1066 1068-1071	UT	bleue 52A	Fait le 04/01
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423820B0167 28/12/2020 Me BELZ Cu de simple information La Jaille	E 587	N	bleue 138A	trame végétale Fait le 06/01
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423820B0168 28/12/2020 Me BELZ Cu de simple information Cote au Rey	F13	N	rouge 35X	Fait le 06/01
NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU	CU07423820B0169 28/12/2020 Me BELZ Cu de simple information Félire	F 262 F 272	N	bleue 70A	trame végétale Fait le 06/01

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLU	ZONE PPR	AVIS
NUMERO	CU07423820B0170	F 266	A	bleue 70A	Fait le 06/01
RECU LE	28/12/20				
NOM	Me BELZ				Fait le 06/01
OBJET	cu de simple information				
LIEU	Félire				
NUMERO	CU07423820B0171	F 267	A	blanche	Fait le 06/01
RECU LE	28/12/20				
NOM	Me BELZ				Fait le 06/01
OBJET	cu de simple information				
LIEU	Félire				
NUMERO	CU07423820B0172	F 273	N	rouge 35X	Fait le 06/01
RECU LE	28/12/2020				
NOM	Me BELZ				Fait le 06/01
OBJET	cu de simple information				
LIEU	Félire				
NUMERO	CU07423820B0173	F 360	N	non étudié	Fait le 06/01
RECU LE	28/12/2020				
NOM	Me BELZ				Fait le 06/01
OBJET	cu de simple information				
LIEU	Doranto				
NUMERO	CU07423820B0174	F 370	N	non étudié	Fait le 06/01
RECU LE	28/12/2020				
NOM	Me BELZ				Fait le 06/01
OBJET	cu de simple information				
LIEU	Doranto				

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLU	ZONE PPR	AVIS
NUMERO	CU07423820B0175	F 387	N	non étudié	Fait le 06/01
RECU LE	28/12/20				
NOM	Me BELZ				Fait le 06/01
OBJET	Cu de simple information				
LIEU	Doranto				
NUMERO	CU 07423820B0176	F 393	N	non étudié	Fait le 06/01
RECU LE	28/12/20				
NOM	Me BELZ				Fait le 06/01
OBJET	Cu de simple information				
LIEU	Doranto				
NUMERO	CU07423820B0177	F 620	Aa	rouge 33Y	Fait le 06/01
RECU LE	28/12/2020				
NOM	Me BELZ				Fait le 06/01
OBJET	Cu de simple information				
LIEU	Les Adrets				
NUMERO	CU07423820B0178	F 653	Aa	blanche	Fait le 06/01
RECU LE	28/12/2020				
NOM	Me BELZ				Fait le 06/01
OBJET	Cu de simple information				
LIEU	Mouilles des Adrets				
NUMERO	CU07423820B0179	H 156	N	non étudié	Trame végétale
RECU LE	28/12/2020				Fait le 06/01
NOM	Me BELZ				
OBJET	Cu de simple information				
LIEU	Bois du Fayet				

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLU	ZONE PPR	AVIS
NUMERO RECU LE	CU07423820B0180 28/12/20	H 288 H 291	N	non étudié	Trame végétale
NOM	Me BELZ				
OBJET	cu de simple information				
LIEU	Forclaz				Fait le 06/01
NUMERO RECU LE	CU07423820B0181 30/12/20	AE 254	U/A	bleues 64A & 66B	Avis : défavorable constructible mais irréalisable retraits limites
NOM	RAMUZ Christiane				
OBJET	Commercialisation terrain				
LIEU	Plan d'Avoz				

IDENTIFICATION		SECTION ET NUMERO	ZONE PLU	ZONE PPR	AVIS
NUMERO RECU LE	CU07423820B0155 30/11/20	G 938	UT,A,N	bleue 52A	
NOM	DIDACTIS				
OBJET	Cu de simple information				
LIEU	2860 route de la Moussière				Fait le 16/12
NUMERO RECU LE	CU07423820B0156 03/12/20	G 938 G 515 G 517	UT,N,A	bleue 52A rouge 14X	
NOM	NOVALPS				
OBJET	Cu de simple information				
LIEU	2860 à 2866 route de la Moussière				Fait le 16/12
NUMERO RECU LE	CU07423820B0157 04/12/2020	D 1798	N	non étudié	Bâti patrimonial
NOM	Me BALLARA BOULET				
OBJET	Cu de simple information				
LIEU	Plan de Chez Gindre				Fait le 16/12
NUMERO RECU LE	CU07423820B0158 04/12/2020	E 2432	UA	bleue 138A	
NOM	NOVALPS				
OBJET	Cu de simple information				
LIEU	805 route d'Essert la Pierre				Fait le 16/12
NUMERO RECU LE	CU07423820B0159 08/12/2020	G 939	UT	bleue 52A	
NOM	NOVALPS				
OBJET	Cu de simple information				
LIEU	2893 route de la Moussière				Fait le 16/12

Les dossiers suivants ont été signés :

DOSSIER	DEMANDEUR	LIEUDIT	OBJET	DECISION + DATE
CU 20B165	COTTET PUINEL Jean-François	Plan du Milieu	2 chalets + 3 à 4 unités en bande	ACCORD 14/01/2021
DP20B29	BUTTET Jonatan	26 route du Collège	Ouverture + garage enterré	ACCORD 17/12/2020
DP20B35	SENOT Philippe	202 route du Solféléry	Place parking sur soubassement	ACCORD 05/01/2021
DP20B39	THORENS Thierry	176 route de la Ficle	Remise	ACCORD 07/01/2021
DP20B41	JACQUES SERMET William	2143 route des Grandes Alpes	Panneaux photovoltaïques	ACCORD 29/12/2020
DP20B42	BARBE Cyrille	47 route de la Chapelle	2 fenêtres	REFUS 14/01/2021
DP 20B37	DELALE Eric	1866 route des Grandes Alpes	Agrandissement local	ACCORD 17/12/2020
PC20B12	BUTTET Joantan	Route du Collège	Chalet	Rejet tacite 08/01/2021
PC20B17	HASS Claude	739 route du Mt d'Evian	Rénovation chalet	ACCORD 08/12/2020
PC20B18	BAKER Katherine	1358 route de Bellecombe	Transfo grange en habitation	REFUS 08/12/2020
PC20B19	GAYDON Loic	Route des Martinets	Maison	REFUS 09/12/2020
PC20B21	BULL Victoria	1564 route du Mt d'Evian	Extension maison (nouveau logement)	REFUS 17/12/2020
PD20B01	BUTTET Jonatan	26 route du Collège	Démolition abri	ACCORD 29/12/2020

COMPTE RENDU DIVERSES REUNIONS

Mardi 5 janvier : réunion avec la Gendarmerie pour la vidéoprotection

Le Maire et Catherine VULLIEZ, conseillère en charge du dossier, ont rencontré l'Adjudant MICHEL accompagné de 2 gendarmes du Groupement de Gendarmerie de la Haute-Savoie. Une visite de la Commune a été organisée afin que la Gendarmerie réalise un diagnostic et des préconisations sur la mise en place de caméras de vidéoprotection.

Le Maire explique que 3 sites sont étudiés : l'entrée de la Commune en arrivant de Thonon, au niveau des services techniques, la station au niveau de la télécabine et les établissements scolaires (collège et école). Tout le système serait géré en wifi. Un local devra être dédié à l'installation technique et accessible par les seules personnes habilitées.

Le Maire rappelle que la Région finance ces installations à hauteur de 50%.

Mardi 12 janvier : réunion sur le projet de captage du Bois du Nant

Le cabinet Tractem et le maître d'œuvre Profils Etudes ont sollicité un rendez-vous au sujet du dossier de demande de subvention auprès de l'agence de l'eau. Le dossier a été déposé en juillet

dernier. Au regard du succès de cet appel à projet, l'agence de l'eau a revu les conditions d'octroi des subventions : le résultat de la consultation des entreprises doit être joint à la demande.

Le Maire confirme qu'après discussion avec Vincent FREMONT et André JORDAN, adjoints, il a été convenu de lancer les consultations aux entreprises, celles-ci comportant une clause qui permettra à la Commune d'engager ou pas les travaux de la phase 1.

QUESTIONS DIVERSES

Recrutement agent communal en charge de l'eau et de l'assainissement

Vincent FREMONT informe les élus qu'il a rencontré avec le Maire et le Responsable des Services Techniques, Maxime LEMASQUERIER, un candidat au poste en charge de la STEP et des réseaux d'eau et d'assainissement. Après plusieurs échanges téléphoniques, une visite de la Commune et de ses installations a été organisée le 16 janvier. En poste au SIAAP, service public de l'assainissement francilien, Maxime LEMASQUERIER intégrera la Commune au printemps prochain. Il a fait preuve d'une grande motivation, dispose de solides compétences professionnelles et d'un BTS métiers de l'eau.

Point sur le fonctionnement de la Station

Le Maire informe les élus de la production de neige de culture à la station, réalisée ces dernières semaines lorsque les stations espéraient encore une ouverture en février. Depuis, la production a été stoppée, ces actions permettront cependant d'optimiser à l'avenir la production de chaque canon et de réaliser des économies d'eau.

Le Maire confirme que le personnel de la SAEM est placé au chômage partiel et que le PIDA, plan d'intervention de déclenchements des avalanches, est réalisé par les pisteurs sur le domaine comme le demande la Préfecture ; ce plan est pris en charge à 100% par l'Etat. Il annonce également que la station devrait pouvoir bénéficier d'aides financières, en plus des aides de l'Etat car elle a été ouverte pour maintenir la pratique des clubs.

Pour le mois de février, l'école de ski envisage le jardin d'enfants en bas des pistes, au côté d'une piste de luge. Une réunion du comité de la station est envisagée pour préparer les vacances de février.

Subventions aux associations par le Département

Le Maire tient à informer les élus des subventions que le Département a versé aux associations de la Commune en 2020.

- Ski club - Saint Jean d'Aulps : 1500 €
- AS collègue Henri Corbet – Saint-Jean-d'Aulps : 800 €
- Brass Band (ensemble de cuivre) de saint jean d'Aulps : 500 €
- Cooperative scolaire école publique St jean d'Aulps : 500 €
- Vivre à Saint Jean pour la fête des éleveurs : 500 €
- Ametya – Saint-Jean-d'Aulps : 500 €
- Anim'ephad - Vacheresse/ Saint Jean d'Aups : 800 €

Le Projet immobilier : Le Snow Roc à la station

Le Maire informe les élus que Bailet Immobilier va installer au niveau de l'Office de tourisme un algeco en bois et des banderoles sur le pont en direction de la station afin de promouvoir la vente des appartements du programme Snow Roc.

Il ajoute que dans un souci d'unité et d'esthétique, Bailet Immobilier propose de remplacer à ces frais les panneaux de promotion de la station qui se situent sur ce même pont.

Réseaux sociaux

Marie-Laure GREVAT, adjointe en charge de la communication, confirme la création le 29 décembre dernier d'un compte facebook pour la Commune qui compte déjà 272 abonnés. Elle invite les élus et les habitants à aimer la page « Saint Jean d'Aulps ».

En soutien aux commerçants, une opération de communication leur est dédié sur facebook. Marie-Laure GREVAT va à la rencontre des commerçants, en prenant soin de varier les types de commerce et leurs lieux d'exercice et réalise une publication avec photos et informations pratiques.

Les élus ont souhaité confier la création d'un compte Instagram et l'actualisation du site internet de la Commune et de ses réseaux sociaux à Chloé Eloy, une professionnelle résidente sur la Commune. Elle s'occupera également des réseaux sociaux de la station du Roc d'Enfer.

Repas des anciens

Estelle COUDERT évoque le repas des seniors habituellement en janvier. Elle propose de prévoir de décaler à cet été ce repas, moment de convivialité important pour la vie de la Commune. Les élus partagent cette idée et espèrent qu'il pourra avoir lieu.

Centre de vaccination

Le Maire confirme l'ouverture du centre de vaccination à la Maison de Santé à partir de demain, mardi 19 janvier. Les rendez-vous peuvent se prendre en ligne sur doctolib ou par téléphone au 06 12 52 94 10.

Broyage des sapins de Noël

Marie-Laure GREVAT confirme que de nombreux habitants ont déposé leur sapin dans l'emplacement prévu par la Commune. Les Services Techniques vont, dès que les conditions météorologiques le permettent, procéder au broyage. Pour rappel, les copeaux seront à la disposition des habitants à l'ancien bâtiment des services techniques près du collège.

Subvention DETR Gymnase

Sophie COTTET informe les élus que la rénovation du gymnase rentre dans les dispositifs subventionnés par l'Etat via la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux). Elle propose que la Commune appuie la demande auprès de la CCHC pour 2022. Le Maire rappelle que la compétence sport est du ressort de la CCHC tout comme l'entretien et l'utilisation du gymnase. Cependant, au regard de la vétusté du bâtiment, les élus conviennent que le gymnase a besoin d'être rénové.

Eclairage public

De nombreux dysfonctionnements ont été signalés à l'entreprise DEGENEVE qui est en charge de l'entretien de l'éclairage public. Vincent FREMONT propose de les rappeler pour s'assurer de leur intervention et propose de refaire le point sur le contrat qui nous lie.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : lundi 15 février à 20h.